

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Droit économique	Niveau d'études : B
	Nombre de crédits ECTS : 7
Nombre de périodes : 80	N°UE : 1349 Code de référence : 713302U32D2

DESCRIPTION
<p>Prérequis : Capacités : <i>à partir de situations caractérisées par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ identifier la ou les sources de droit applicable(s) en Belgique ; ◆ déterminer la juridiction compétente pour en connaître ; ◆ effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit : législation et réglementation, doctrine, jurisprudence ; ◆ trier, de sélectionner les informations juridiques pertinentes, et d'en donner une synthèse ; ◆ présenter un fonds documentaire juridique de base. <p><i>face à des situations courantes issues de la vie professionnelle, fournies par le chargé de cours, dans le respect des règles orthographiques et syntaxiques, en utilisant un vocabulaire précis et nuancé, en respectant les principes de lisibilité rédactionnelle,</i> <i>à l'aide d'ouvrages et de documents de référence,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ produire un résumé adapté au destinataire et un commentaire critique ; ◆ déterminer les outils et les méthodes de communication les plus appropriés aux situations et au public cible ; ◆ concevoir et de structurer une présentation orale adaptée au public cible ; ◆ justifier les choix opérés ; ◆ porter un regard réflexif sur sa propre manière de communiquer. <p><i>compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante ; ◆ prévenir les litiges qui y sont relatifs ; ◆ structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence. <p><i>compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les biens, les obligations et les contrats, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante; ◆ prévenir les litiges qui y sont relatifs ; ◆ structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

Titre pouvant en tenir lieu : Attestations de réussite des UE suivantes : Introduction au droit, Techniques de communication professionnelle appliquée aux métiers du droit, Droit civil (les personnes), Droit civil (les biens et obligations).

- **Documents de référence pour une préparation préalable au cours** : il est intéressant de lire l'ouvrage DE CORDT, Y. ... ; Manuel du droit de l'entreprise, 5ème éd., Louvain-La-Neuve, Anthémis, 2024.

Objectifs : être capable *face à des situations issues de la vie professionnelle mettant en jeu des problématiques relevant des champs d'application du droit économique, en disposant de la documentation ad hoc,*

- ◆ *de commenter au moins une disposition du droit belge de la concurrence ;*
- ◆ *d'analyser et de résoudre au moins un litige relevant de la législation sur les pratiques du commerce et la protection du consommateur ;*
- ◆ *d'expliciter des clauses d'un contrat commercial usuel, leurs conséquences pour les parties, et leur conformité à la législation ;*
- ◆ *d'appliquer la législation et les procédures relatives aux entreprises en difficulté.*

Contenu du cours :

Introduction : Champ d'application du droit économique / Les sources du droit économique / Répartition des compétences économiques / La liberté d'entreprendre / La propriété intellectuelle
Partie 1 L'entreprise
Partie 2 Modes de résolution des litiges
Partie 3 Les règles relatives à l'installation des entreprises
Partie 4 Droit de la concurrence
Partie 5 Les pratiques du marché et protection du consommateur
Partie 6 Dettes du consommateur
Partie 7 De quelques contrats conclus par des entreprises
Partie 8 Moyens de paiements spécifiques
Partie 9 L'entreprise en difficulté

Bibliographie :

- ◆ BOCHON, A., « Le droit de la concurrence dans la vie des entreprises : réflexes, pièges et conformité » in Bochon, A. (dir.), *Actualités en droit de la concurrence*, 1^e édition, Bruxelles, Larcier, 2022, p. 109-150.
- ◆ CLESSE, J., KEFER F. ; *Enjeux et défis juridiques de l'économie de plateforme*, CUP, vol 187, Liège, Anthémis, 2019.
- ◆ DE CORDT, Y. ... ; Manuel du droit de l'entreprise, 5^e éd., Louvain-La-Neuve, Anthémis, 2024.
- ◆ DAUBIES, N... ; « La loi du 4 avril 2019 relative à l'abus de dépendance économique : une quête d'équilibre dans les relations entre entreprises » in Ninane, Y. (dir.), *Vers des relations entre entreprises plus équilibrées et une meilleure protection du consommateur dans la vente de biens et la fourniture de services numériques ?*, 1^e édition, Bruxelles, Larcier, 2021, p. 7-80.
- ◆ DE WOLF, M. ; *Éléments de droit économique : au-delà du droit commercial*, Limal, Anthémis, 2019.
- ◆ GRAITSON, H., « Le Livre XIX du Code de droit économique relatif aux dettes du consommateur », *Rev. Dr. ULiège*, 2024/1, p. 97-123.
- ◆ GRISAY, D. et ANSAY, A., *Droits européen et belge de la concurrence*, 2^e édition, Bruxelles, Larcier, 2022.
- ◆ JACQUEMIN, H. ; *La fin du Code de commerce et de la théorie de la commercialité : état de la question et perspectives*, in J.T., 2018, 832-837.
- ◆ THIRION N., *Les réformes du droit économiques : premières applications*, Liège, CUP, 2019.
- ◆ *Guide juridique de l'entreprise*, Bruxelles, Kluwer.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mme Laurence Deblocq

METHODOLOGIE

<p>Pour travailler au cours, les étudiants doivent disposer des textes législatifs et de la documentation ad hoc, comme les modèles de contrats ; ceci afin de mieux comprendre la portée des règles juridiques et d'essayer de développer un sens critique par rapport à celles-ci.</p>
--

<p>Le cours est agrémenté d'illustrations, de cas pratiques et par une conférence sur la propriété intellectuelle.</p>
--

<p>Des notes de cours sont à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle. Elles sont insuffisantes pour la réussite de l'examen. Elles doivent être complétées par les explications du cours oral.</p>
--

MODES D'EVALUATION

Evaluation écrite certificative.
